

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Rassemblement de troupes de 1889  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-336852>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tique de l'auteur n'atteint donc pas le chef d'état-major de la IV<sup>e</sup> division.

L'auteur qui a assisté à des manœuvres allemandes doit se souvenir que dans l'armée allemande, pourtant si bien exercée, on ne se fait pas de scrupules d'établir les cantonnements plutôt pour la commodité des troupes que suivant la situation stratégique.

A la guerre on n'a pas à avoir pour le citoyen et le soldat tous les égards que l'on est obligé de prendre en temps de paix. Qu'on ne soit donc pas trop sévère, car les manœuvres sont et restent des manœuvres qui ne peuvent jamais offrir l'image complète et sérieuse de la guerre.

(Signé) RINIKER,  
colonel à l'état-major général.

### Rassemblement de troupes de 1889.

Les troupes appelées aux grandes manœuvres d'automne de 1889 sont celles de la III<sup>e</sup> division, en cours de division, et celles de la V<sup>e</sup> division, en cours de brigade; plus deux régiments de landwehr d'infanterie. Nous en donnons ci-dessous l'indication sommaire, ainsi que des cours préparatoires d'après le tableau des Ecoles de 1889 et l'*Eintheilung* de 1888 (celle de 1889 n'ayant pas encore paru), en ajoutant que la durée des cours préparatoires est, pour toute l'infanterie et l'artillerie, du 25/27 août au 4/5 septembre, avec un ou deux jours de variantes pour les autres armes.

La III<sup>e</sup> division, colonel-divisionnaire Feiss, est répartie, pour ses cours préparatoires, autour de Berne, comme suit :

2<sup>e</sup> bat. de carabiniers, major v. Wattenwyl, Fr., Berne.

Ve brigade d'inf., colonel-brigadier Wirth, Berne.

9<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Will, bataillons n<sup>o</sup>s 25, 26, 27, à Berne.

10<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Bigler, bataillons n<sup>o</sup>s 28, 29, 30, à Muri et Gümlingen.

VI<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel Vigier, à Munzingen.

11<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Siegerist, bataillons n<sup>o</sup>s 31, 32, 33, à Munzingen.

12<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Schneider, bataillons n<sup>o</sup>s 34, 35, 36, à Worb.

Cavalerie : 3<sup>e</sup> régim. de dragons, major Guggelmann, et 3<sup>e</sup> comp. de guides, capitaine Köchlin, à Berne.

Artillerie : III<sup>e</sup> brigade, colonel Schupbach. Les six batteries et les deux colonnes de parc, à Thoune.

Train d'armée : du 29 août au 13 septembre, 1<sup>re</sup> subdivision, à Wangen a/A.; 2<sup>e</sup> à Berne.

Génie : 3<sup>e</sup> bat. du 5 au 6 sept., à Wangen a/A. Pionniers d'infanterie du 27 août au 6 septembre, à Berne.

Ambulances n<sup>o</sup>s 11, 12, 14 et 15, et personnel sanitaire des 13 bataillons d'infanterie (sauf médecins de bataillon et 4 infirmiers par bataillon), jusqu'au 7 septembre, à Belp.

Administration : 3<sup>e</sup> comp., du 25 août au 13 septembre, à Berne, sauf détachements.

La V<sup>e</sup> division, colonel-divisionnaire Muller, est répartie autour d'Aarau, Olten, Zofingue, Soleure, comme suit :

5<sup>e</sup> bataillon de carabiniers, major von Arx, à Olten.

IX<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel-brigadier Scherz, à Soleure.

17<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Heutschi, bataillons n<sup>o</sup>s 49, 50, 51, à Soleure et environs.

18<sup>e</sup> régim. d'inf. lieut.-colonel Bischoff, Emile, bat. n<sup>o</sup>s 52, 53, 54, à Ensingen, Nieder- et Oberbipp.

X<sup>e</sup> brigade d'inf., colonel Marti, à Zofingue.

19<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Ringier, bataillons n<sup>o</sup>s 55, 56, 57, à Zofingue.

20<sup>e</sup> régim. d'inf., lieut.-colonel Kurz, bataillons n<sup>o</sup>s 58, 59, 60, à Aarau.

Cavalerie : 5<sup>e</sup> régim. de dragons, major Gysel, et 5<sup>e</sup> compagnie de guides, capitaine Lambert, à Aarau.

Artillerie : colonel Perrochet, les six batteries à Grenchen et environs.

Train d'armée : 2<sup>e</sup> subdivision, du 28 août au 13 septembre, à Olten.

Génie : Pionniers d'infanterie des 13 bataillons, du 27 août au 6 septembre, à Soleure.

Sanitaire : Ambulances 21, 23, 25 et personnel, sauf médecins de division et 4 infirmiers par bataillon, jusqu'au 6 septembre, à Bâle.

Administration : 5<sup>e</sup> comp., du 25 août au 13 septembre, à Olten.

#### *Landwehr.*

Bataillons n<sup>o</sup>s 19, 20, 21, soit 7<sup>e</sup> régim. (lieut.-colonel Vouga), IV<sup>e</sup> brigade, II<sup>e</sup> division. Cours préparatoires : des cadres, à Colombier, du 2 au 6 septembre ; la troupe, du 6 au 12 septembre, à Lyss, et en manœuvres avec les divisions.

Bataillons n<sup>o</sup>s 37, 38, 39, soit 13<sup>e</sup> régim. (lieut.-colonel Thalmann), VII<sup>e</sup> brigade, IV<sup>e</sup> division. Cours préparatoires à Burgdorf, cadres et troupes, du 2 au 12 septembre.

Les manœuvres de brigades auraient lieu les 5 et 6/7 septembre ; celles de divisions les 7/8, 9 10 et 11 septembre, entre Berne et Soleure ; celles-ci seront dirigées, comme on sait, par le commandant de la II<sup>e</sup> division, colonel-divisionnaire Lecomte, le doyen

des divisionnaires. L'inspection aura lieu le 12 septembre, sur un emplacement qui n'est pas encore définitivement fixé. C'est très probablement le chef du département militaire, M. le conseiller fédéral Hauser, qui en sera chargé, selon l'usage.



### L'amiral Jaurès.

Aux splendides obsèques de l'amiral et ministre de la marine Jaurès, qui ont eu lieu le 18 mars à Paris, le ministre de la guerre, M. de Freycinet, a prononcé un discours qui résume bien le caractère et les services du vaillant amiral décédé. En voici le texte :

« L'amiral Jaurès, marin, diplomate, membre de nos grandes Assemblées, appartient par un côté à l'armée de terre. C'est à ce titre que je viens dire quelques mots sur un glorieux épisode de sa vie.

» C'était aux jours sombres de 1870. Jaurès, alors capitaine de vaisseau, se présenta à Tours le 20 novembre. Il venait, comme plusieurs de ses illustres frères de l'armée de mer, se mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale. Nous le chargeâmes d'une mission qui pour tout autre eût semblé impossible à remplir. Elle consistait à réunir des troupes éparses dans trois ou quatre départements autour du Mans, et avec ces troupes, de toute origine, sans cohésion, que la défaite avait éprouvées, de former un corps d'armée solide, prêt à marcher à l'ennemi.

» Je ne dissimulai à Jaurès aucune des difficultés de sa tâche. « Vouloir, c'est pouvoir, » me dit-il simplement, et il partit pour le Mans. Le 5 décembre, il prenait position avec son corps d'armée, le 21<sup>e</sup>, devant la forêt de Marchenoir, et devenait le point d'appui le plus solide du général Chanzy, pendant l'immortelle retraite qui amena l'armée de la Loire d'Orléans au Mans.

» Durant dix jours, Jaurès se bat sans interruption, le 7 et le 8 devant Beaugency et Marchenoir, le 9 et le 10 à Josnes, le 13 et le 14 à Vendôme. Enfin, le 15, il arrive au Mans, avec son corps d'armée compact, raffermi par la lutte et prêt à de nouveaux combats. Ils ne se firent pas attendre. Dès les premiers jours de janvier, l'avant-garde allemande se livrait à des escarmouches meurtrières. Le 10, la bataille générale s'engageait entre l'armée de Frédéric-Charles et l'armée de Chanzy et se prolongeait jusqu'au 12 au soir. Jaurès, constamment aux points les plus exposés, ne se démentit pas un seul instant. Son sang-froid, sa fermeté grandissaient avec le péril et il les communiquait à ses troupes.

» Lorsque la retraite sur Laval dut commencer, ce fut encore le 21<sup>e</sup> corps qui eut l'honneur de la couvrir. Mais, plutôt que de louer